

Courrier : le partage des richesses

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le partage des richesses

Vous avez été nombreux à réagir au problème des comptes en déshérence et à la somme de 1,9 milliard de francs que devront verser les banques suisses. Un lecteur va plus loin et préconise une redistribution des richesses. Extraits de sa lettre.

Dans un dernier numéro, «Généralisations» posait la question des fonds juifs que l'UBS-SBS rembourseront aux victimes de l'holocauste. Réparer des torts dont des Suisses se sont rendus coupables peut se concevoir. Mais après plus de cinquante ans, on aurait dû employer plus de discrétion (...)

Tout ce triste feuilleton est moins grave que la «mégafusion» UBS-SBS, deux grandes banques qui ont créé un certain malaise, mal compris du grand public non initié à ce genre de manipulation financière (...) Les risques sont d'être trompés à long terme, car l'économie mondiale sera confrontée à la dimension de la planète, qui elle est restée de la même grandeur depuis le «big bang» (...)

Il faudrait faire comprendre aux grands financiers de ce monde que seul le partage des richesses, selon une planification bien ordonnée, permettra de se sortir de ce marasme économique. Il y a sur notre planète, en Afrique, en Asie et en beaucoup d'autres endroits, des milliers d'hôpitaux à moderniser ou à créer, des chemins de fer, des écoles et des universités à construire. Tout ce potentiel représente l'occupation d'un milliard de chômeurs, voire plus (...)

Pour le moment, il y a lutte inégale entre les pays industrialisés, qui se livrent une concurrence «déloyale» vu les inégalités salariales. On se vend les mêmes produits entre pays riches (...) On importe beaucoup de produits d'outre-mer sans qu'un

échange soit discuté (...) La seule façon d'arriver à des résultats concrets reste une planification à l'échelon mondial.

Albert Pellaux
Dents-du-Midi 44
1860 Aigle

Seniors au volant

Tout d'abord, bravo à votre journal passionnant, qui nous fait passer de bons moments par les jeux et les reportages. Je suis (exceptionnellement) furieuse à la lecture de l'article «Seniors au volant», qui révèle que dans le canton de Vaud les conducteurs âgés provoquent plus de 1000 accidents par année. Je trouve au contraire que les «vieux» sont beaucoup plus prudents et attentifs que les «jeunes». Soyez assez gentils pour nous indiquer le nombre d'accidents provoqués par les conducteurs âgés de 18 à 70 ans.

Claudine Mérat
17, rue Joseph-Pasquier
1203 Genève

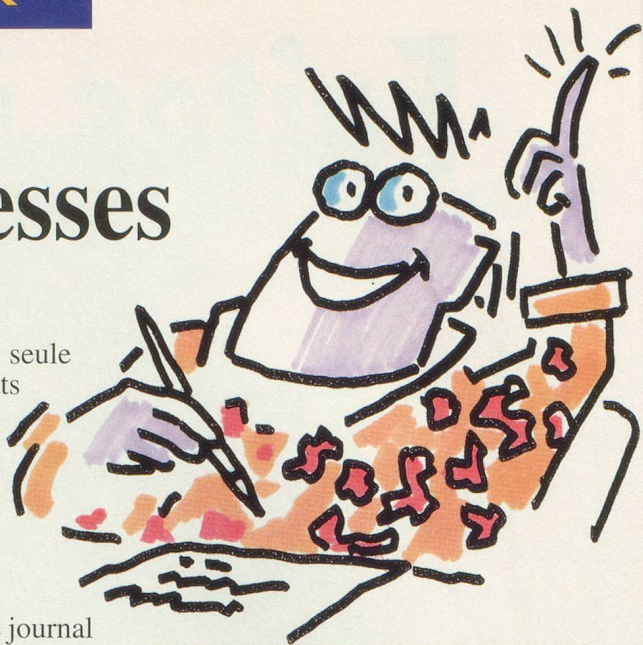
(Réd. En 1997, on a enregistré 6872 accidents dans le canton de Vaud. Les retraités ont été impliqués dans 1000 cas, fautifs à 88 %. Les jeunes sont fautifs à 70 %, les 40-60 ans à 60 %)

Trop de pub!

J'aimerais savoir ce que vous pensez et ce que pensent vos lecteurs du nombre accru de demandes d'argent dans nos boîtes aux lettres. Entre le 17 et le 27 octobre 1998, j'en ai reçu onze, émanant d'associations connues ou nouvelles, chacune faisant appel à notre générosité, voire à notre conscience (...) Que faut-il faire?

A. Daetwyler
5, rue Guye
1203 Genève

(Réd. Nous avons soumis le problème à notre collaboratrice chargée de la rubrique «Consommation». Réponse à la page 17 de ce numéro.)



La bonne écoute

Tout d'abord, félicitations pour votre article consacré à la malentendance. Votre magazine est quasi un «must» pour nous, puisque beaucoup de nos membres ou clients en parlent ou demandent des informations complémentaires.

L'Association genevoise des malentendants n'est pas seulement l'employeur de M^{me} Comte, conseillère en appareillages acoustiques, c'est également une association pour la défense des intérêts des malentendants, un lieu de réunions et de rencontres dirigé par un animateur diplômé, un journal «S'entendre» paraissant tous les deux mois et également un service social pour malentendants et sourds de naissance.

Monique Rolle, Association
des malentendants genevois
27, bd Helvétique
1207 Genève



Le savoir-faire du cœur

Tous les dimanches soir, l'animateur Gil Caraman reçoit des travailleurs sociaux et des représentants des institutions sociales, qui évoquent leurs problèmes et présentent leurs projets. Ne ratez pas l'agenda social destiné aux seniors, qui vous sera certainement utile.

Les dimanches 3, 10, 17, 24 et 31 janvier, dès 21 heures, sur RSR La Première.